

« Je viendrai » ou « je viendrais » en CM2 : leçon, exercices et évaluation

CM2

Difficulté ★★★

 30 min

Objectif : « Je viendrai » ou « je viendrais »

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme) : « Je viendrai » ou « je viendrais »



Nova te résume l'essentiel

- Nova te donne le signal : je viendrai parle d'un fait prévu ou certain dans l'avenir.
- Je viendrais exprime une action seulement envisagée : elle dépend d'une condition, d'un souhait ou d'un conseil.
- Cherche les petits mots de la phrase : demain annonce souvent le futur, tandis que si peut annoncer le conditionnel.

La leçon

Deux formes presque semblables

Lis ces deux phrases : « Demain, je viendrai te voir. » et « Si j'avais le temps, je viendrais te voir. » Les deux verbes viennent de venir, mais ils ne sont pas conjugués au même temps. Dans la première phrase, la visite est prévue pour demain : elle se situe dans l'avenir. Le verbe est au futur simple. Dans la seconde phrase, la visite dépend d'une condition : avoir du temps. Le verbe est au conditionnel présent. La différence est petite à l'écrit : un seul s final change tout. Pourtant, le sens de la phrase est différent. Le futur annonce ce qui arrivera, ce qui est programmé ou ce que l'on promet. Le conditionnel présente ce qui pourrait arriver, mais qui dépend de quelque chose, ou ce que l'on aimerait faire. Pour choisir correctement, ne regarde donc pas seulement la fin du verbe. Commence par comprendre ce que la personne veut dire.

Observe le sens avant d'écrire

Phrase	Temps du verbe	Ce que la phrase veut dire
Samedi, je viendrai au parc.	Futur simple	La venue est annoncée comme prévue.
Je viendrais au parc si je pouvais.	Conditionnel présent	La venue dépend de la possibilité de venir.
Je viendrai dès que le spectacle finira.	Futur simple	La venue aura lieu après le spectacle.
À ta place, je viendrais plus tôt.	Conditionnel présent	C'est un conseil, pas une action certaine.

Reconnais le futur simple : je viendrai

Le futur simple sert à parler d'un moment qui n'est pas encore arrivé. Il peut annoncer une action prévue : « Ce soir, je viendrai chercher mon manteau. » Il peut aussi exprimer une promesse : « Je viendrai t'aider après mon travail. » Enfin, il peut raconter un fait que l'on considère comme certain : « Un jour, tu viendras visiter ce musée. » Des repères de temps accompagnent souvent le futur : demain, bientôt, plus tard, la semaine prochaine, ce soir, dans quelques jours, un jour. Ces mots ne suffisent pas à eux seuls, mais ils donnent un indice utile. Avec le verbe venir, la forme du futur à la première personne est je viendrai. On entend le son [ré],

mais on écrit rai, sans s. Compare : « Je viendrai demain. » Tu peux aussi rencontrer : « tu viendras », « il viendra », « nous viendrons », « vous viendrez », « ils viendront ». Le radical est viendr-. Les terminaisons du futur sont -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont. Quand tu hésites entre deux écritures, remplace mentalement je par nous. Si tu peux dire « nous viendrons », la phrase parle souvent d'un projet futur ; tu écris alors « je viendrai ».

La règle du futur

Écris je viendrai lorsque l'action est annoncée dans l'avenir comme prévue, promise ou certaine. Tu peux souvent ajouter un repère comme « demain » : « Demain, je viendrai. » La terminaison de la première personne du futur est -ai.

Reconnais le conditionnel présent : je viendrais

Le conditionnel présent sert à exprimer une action qui n'est pas assurée. Elle dépend souvent d'une condition. Observe : « Si le bus passait, je viendrais avec toi. » Le bus doit passer pour que la venue soit possible. La phrase contient souvent le mot si, mais ce n'est pas obligatoire. On utilise aussi le conditionnel pour exprimer un souhait : « J'aimerais que tu viennes ; je viendrais volontiers à ta fête. » Il permet de donner un conseil : « À ta place, je viendrais avec un pull. » Il peut aussi présenter une intention seulement envisagée, qui dépend d'un accord que l'on n'est pas certain d'obtenir : « Si mon emploi du temps le permettait, je viendrais vous parler après la réunion. » Avec venir, on écrit je viendrais, avec -rais. Les terminaisons du conditionnel sont -rais, -rais, -rait, -rions, -riez, -raient. Compare les sons : « je viendrai » et « je viendrais » se prononcent souvent de la même façon. C'est pour cela qu'il faut chercher le sens de la phrase. Le petit s ne s'entend pas toujours, mais il indique que l'action est envisagée et non annoncée comme certaine.

Les indices qui peuvent t'aider

- Futur simple : cherche des repères comme « demain », « plus tard », « ce soir », « bientôt » ou « la semaine prochaine ».
- Conditionnel présent : cherche une condition comme « si j'avais », « si je pouvais », « si tu voulais » ou « à condition que ».
- Conditionnel présent : repère les expressions « à ta place », « je voudrais », « j'aimerais » ou « volontiers ».
- Ne choisis jamais un temps seulement parce qu'un mot est présent : lis toute la phrase et demande-toi si l'action est certaine ou seulement possible.

Attention aux phrases avec si

Le mot si demande une attention particulière. Dans une phrase de condition, on peut écrire : « Si tu venais demain, je viendrais aussi. » Les deux actions sont possibles, mais elles ne sont pas certaines. On emploie ici l'imparfait après si : « tu venais », puis le conditionnel dans l'autre partie : « je viendrais ». N'écris pas « Si tu viendrais ». Cette construction est incorrecte. En revanche, une condition peut concerner l'avenir : « Si tu viens demain, je viendrai aussi. » Dans ce cas, la venue est présentée comme possible demain, et l'on écrit le présent après si : « tu viens », puis le futur : « je viendrai ». Retenons deux modèles utiles. Premier modèle : « Si tu viens, je viendrai. » Deuxième modèle : « Si tu venais, je viendrais. » Dans les deux modèles, le verbe placé après si n'est pas au futur ni au conditionnel.

Ne mélange pas les temps après si

Évite « Si tu viendrais, je serais content. » Écris plutôt « Si tu venais, je serais content » ou « Si tu viens, je serai content ». Après si, choisis le présent ou l'imparfait selon le sens de la phrase.

Une méthode de robot pour bien choisir

Nova te propose une méthode en quatre étapes. Première étape : lis la phrase jusqu'au point. Ne complète pas le verbe trop vite. Deuxième étape : pose-toi cette question : « Est-ce que l'action est prévue ou certaine dans l'avenir ? » Si oui, choisis probablement le futur : « Je viendrai. » Troisième étape : demande-toi : « Est-ce que l'action dépend d'une condition, exprime un souhait, un conseil ou une intention seulement envisagée ? » Si oui, choisis probablement le conditionnel : « Je viendrais. » Quatrième étape : vérifie la terminaison. Au futur, écris -ai. Au conditionnel, écris -ais. Tu peux faire un test avec un autre verbe. Pour une

action prévue, dis « Demain, je partirai » : la terminaison est la même que dans « je viendrai ». Pour une possibilité, dis « À ta place, je partirais » : la terminaison est la même que dans « je viendrais ». Ce remplacement ne sert pas à deviner au hasard ; il sert à contrôler ton choix après avoir compris le sens.

Écris des phrases précises

Choisir le bon temps aide ton lecteur à comprendre exactement ton idée. Écris « Je viendrai à huit heures » si tu annonces une arrivée. Écris « Je viendrais à huit heures si le train arrivait à l'heure » si ton arrivée dépend du train. Dans une lettre ou un message, le conditionnel montre que ta venue n'est pas encore certaine : « Je viendrais vous voir pour parler du projet, si cela vous convenait. » Cependant, si le rendez-vous est fixé, le futur est plus précis : « Je viendrai vous voir mardi. » Relis toujours ta phrase et cherche ce qui manque éventuellement. « Je viendrais demain » est possible seulement si le contexte indique une condition, par exemple : « Je viendrais demain si cela t'arrangeait. » Sans condition ni contexte, « Je viendrai demain » est souvent le meilleur choix. Prépare ton entrée en 6e comme Nova : ne te fie pas uniquement au son. Appuie-toi sur le sens, sur les mots de la phrase et sur la terminaison écrite.

Exemples résolus

Une visite prévue

Énoncé. Complète : « Après le sport, je viendr... te voir. »

1. Lis toute la phrase : « après le sport » indique un moment prévu dans l'avenir.
2. L'action est annoncée comme certaine, sans condition.
3. Choisis le futur simple.
4. À la première personne du futur, la terminaison est -ai.

Résultat : Après le sport, je viendrai te voir.

Une visite sous condition

Énoncé. Complète : « Si j'avais un vélo, je viendr... avec vous. »

1. Repère la condition : « si j'avais un vélo ».
2. La venue est possible seulement si cette condition est réalisée.
3. Choisis le conditionnel présent.
4. À la première personne du conditionnel, la terminaison est -ais.

Résultat : Si j'avais un vélo, je viendrais avec vous.

Une phrase avec si

Énoncé. Corrige : « Si tu viendrais, je serai heureux. »

1. Après si, n'écris pas le conditionnel « tu viendrais ».
2. La phrase exprime une possibilité imaginée : utilise l'imparfait après si.
3. Garde le conditionnel dans l'autre partie de la phrase.

Résultat : Si tu venais, je serais heureux.

Les astuces de Nova



Le s caché

Nova a repéré le détail : dans « je viendrais », le s rappelle que l'action est seulement envisagée.



Le test de demain

Ajoute « demain » dans ta tête. Si la phrase annonce un projet clair, choisis souvent « je viendrai ».



Le feu vert de la condition

Quand tu lis « si je pouvais » ou « à ta place », allume le feu vert du conditionnel : « je viendrais ».

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire « je viendrais demain » sans condition.	Le mot « demain » annonce généralement une action prévue dans l'avenir.	Écris « je viendrai demain » si ta venue est programmée ; ajoute une condition si tu veux employer le conditionnel.
Écrire « si tu viendrais ».	Après « si », le conditionnel n'est pas employé dans ce type de phrase.	Écris « si tu viens, je viendrai » ou « si tu venais, je viendrais ».
Choisir la forme parce qu'elle se prononce bien.	« Je viendrai » et « je viendrais » se prononcent souvent de la même manière.	Cherche d'abord si l'action est prévue ou dépendante d'une condition.

Mes exercices

1 Choisis la bonne terminaison ★★★

Entoure la forme qui convient.

1. Demain, je (viendrai / viendrais) à la bibliothèque.
2. À ta place, je (viendrai / viendrais) plus tôt.
3. Après le repas, je (viendrai / viendrais) ranger la table.

2 Complète les phrases ★★★

Complète chaque phrase par « viendrai » ou « viendrais ».

1. Si je pouvais, je _____ avec toi.
2. Ce soir, je _____ te raconter mon histoire.
3. Je _____ volontiers t'aider.

3 Classe selon le temps ★★★

Range chaque phrase dans la bonne colonne : futur simple ou conditionnel présent.

1. Je viendrai samedi.
2. Je viendrais si tu m'invitais.
3. Je viendrai dès que tu arriveras.
4. À ta place, je viendrais demain.

4 Répare les phrases ★★★

Réécris chaque phrase correctement.

1. Si tu viendrais, je serais content.
2. Si tu viendras demain, je viendrai aussi.
3. Si j'aurais le temps, je viendrais.

5 Justifie ton choix ★★★

Choisis la bonne forme et justifie ton choix par une phrase complète.

1. « Si le musée était ouvert, je (viendrai / viendrais). »
2. « Demain matin, je (viendrai / viendrais) chercher mon sac. »

6 Écris deux messages ★★★

Rédige deux phrases : une avec « je viendrai » pour annoncer un projet et une avec « je viendrais » pour exprimer une condition.

Écris une phrase au futur simple avec « je viendrai ».

Écris une phrase au conditionnel présent avec « je viendrais ».

Évaluation

Lis chaque phrase, puis complète, corrige ou explique avec soin.

Barème : 20 points

1. Complète : « La semaine prochaine, je viendr... te voir. » / 3
2. Complète : « Si j'étais libre, je viendr... avec vous. » / 3
3. Indique le temps de « viendrai » dans « Je viendrai après le déjeuner. » / 2
4. Indique le temps de « viendrais » dans « À ta place, je viendrais plus tôt. » / 2
5. Corrige : « Si tu viendrais demain, je serai prêt. » / 4
6. Justifie le choix dans « Je viendrais si le train arrivait à l'heure. » / 3
7. Écris une phrase correcte contenant « je viendrai ». / 3

Quiz de révision

1. Quelle phrase annonce une action prévue ?

- A) Je viendrais si je pouvais. B) Je viendrai demain. C) À ta place, je viendrais.
D) Je viendrais volontiers.

2. Quelle terminaison correspond à « je » au futur simple ?

- A) -ais B) -ait C) -ai D) -aient

3. Quelle terminaison correspond à « je » au conditionnel présent ?

- A) -ais B) -ai C) -a D) -ont

4. Complète : « Si tu viens, je ... aussi. »

- A) viendrais B) viendrai C) venais D) viendront

5. Quelle phrase est correcte ?

- A) Si tu viendrais, je viendrais. B) Si tu viendras, je viendrai. C) Si tu venais, je viendrais.
D) Si tu viendrais, je viendrai.

6. Dans quelle phrase « je viendrais » exprime-t-il un conseil ?

- A) Je viendrais demain à huit heures. B) À ta place, je viendrais avec un parapluie.
C) Demain, je viendrai avec un parapluie. D) Je viendrai dès que possible.

7. Quel mot est un indice possible du futur ?

- A) si j'avais B) à ta place C) demain D) volontiers

8. Complète : « Si j'avais une invitation, je ... à la fête. »

- A) viendrai B) viendrais C) viens D) viendras

Guide pour les parents

Faites lire les deux phrases à voix haute, puis demandez à l'enfant si l'action est prévue ou si elle dépend d'une condition.

- Proposez des situations concrètes : « Demain, tu viens au parc » puis « Si tu finissais tes devoirs, tu viendrais au parc ».
- Demandez à l'enfant d'expliquer son choix avec les mots « futur », « condition » ou « action prévue ».
- Faites vérifier la terminaison seulement après la recherche du sens : -ai pour le futur, -ais pour le conditionnel.

Temps conseillé : ~10 min.

Questions fréquentes

Q. Pourquoi entend-on presque le même son ?

- R. Les deux formes se prononcent souvent de la même façon. C'est le sens de la phrase et l'orthographe de la terminaison qui permettent de les distinguer.

Q. Puis-je toujours écrire « je viendrai » avec le mot demain ?

R. Oui, si ta venue est annoncée comme prévue. Si une condition est ajoutée, le conditionnel peut être possible : « Je viendrais demain si tu étais disponible. »

Q. Que dois-je écrire après si ?

R. Écris souvent le présent pour une condition possible dans l'avenir : « Si tu viens, je viendrai. » Écris l'imparfait pour une situation imaginée : « Si tu venais, je viendrais. »

Q. Comment retenir les terminaisons ?

R. Compare « je viendrai » avec « je partirai » pour le futur, et « je viendrais » avec « je partirais » pour le conditionnel.

Corrigé

Exercice 1 : Choisis la bonne terminaison

1. je viendrai *Demain annonce une action prévue dans l'avenir.*
2. je viendrais *À ta place introduit un conseil.*
3. je viendrai *L'action est annoncée comme prévue.*

Exercice 2 : Complète les phrases

1. viendrais *La venue dépend de la possibilité.*
2. viendrai *Ce soir indique un moment futur prévu.*
3. viendrais *Volontiers exprime une disposition ou un souhait.*

Exercice 3 : Classe selon le temps

1. Futur simple *Samedi est un moment futur annoncé.*
2. Conditionnel présent *La venue dépend d'une invitation.*
3. Futur simple *La venue est présentée comme prévue.*
4. Conditionnel présent *La phrase donne un conseil.*

Exercice 4 : Répare les phrases

1. Si tu venais, je serais content. *Après si, on emploie ici l'imparfait et non le conditionnel.*
2. Si tu viens demain, je viendrai aussi. *Après si, on emploie le présent pour une condition possible dans l'avenir.*
3. Si j'avais le temps, je viendrais. *Après si, on emploie l'imparfait dans cette phrase imaginée.*

Exercice 5 : Justifie ton choix

1. Je viendrais, car ma venue dépend de la condition : le musée doit être ouvert. *La justification doit parler de la condition.*
2. Je viendrai, car la phrase annonce une action prévue demain matin. *La justification doit parler de l'avenir prévu.*

Exercice 6 : Écris deux messages

1. Réponse possible : « Demain, je viendrai au terrain de jeux. » La phrase doit contenir « je viendrai » et annoncer une action future prévue. *Indique clairement un moment ou un projet futur.*
2. Réponse possible : « Je viendrais avec toi si j'avais le temps. » La phrase doit contenir « je viendrais » et une condition, un souhait ou un conseil. *Fais apparaître ce dont dépend la venue.*

Évaluation : corrigé

1. viendrai / 3
2. viendrais / 3
3. Le verbe « viendrai » est au futur simple. / 2
4. Le verbe « viendrais » est au conditionnel présent. / 2
5. Si tu viens demain, je serai prêt. / 4
6. On écrit « je viendrais » car la venue dépend de la condition que le train arrive à l'heure. / 3
7. Réponse possible : « Demain, je viendrai t'aider. » La phrase doit employer « je viendrai » pour une action future prévue. / 3

Quiz : réponses

1. B) Je viendrai demain. *Le mot « demain » annonce une action future prévue.*
2. C) -ai *Au futur simple, on écrit « je viendrai ».*
3. A) -ais *Au conditionnel présent, on écrit « je viendrais ».*
4. B) viendrai *Après « si tu viens », l'action annoncée est au futur : « je viendrai ».*
5. C) Si tu venais, je viendrais. *Dans une situation imaginée, on écrit « si tu venais, je viendrais ».*
6. B) À ta place, je viendrais avec un parapluie. *L'expression « à ta place » introduit un conseil.*
7. C) demain *« Demain » est un repère de temps tourné vers l'avenir.*
8. B) viendrais *La venue dépend de l'invitation : on emploie le conditionnel.*

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- › [Toutes les fiches de Français CM2](#) · /francais/
- › [Les classes de mots en CM2](#) · /francais/grammaire/classes-de-mots-cm2/
- › [Écrire et dire des poèmes en CM2](#) · /francais/litterature-poesie/poesie-cm2/